

République Française

Département de l'Ain

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 8

Absents : 5

Exclus : 0

OBJET : Approbation du Compte Administratif 2023 du Budget Communal

N° 2024-13

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

SEANCE DU 3 avril deux mil vingt-quatre

Date de convocation : 27 mars 2024

Date d'affichage : 27 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **3 avril à 20 h 00**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Pierre BOILEAU, 1^{er} Adjoint.

Présents : PAIN Pascal, BERNARD Xavier, BOILEAU Pierre, CHOMEL Lionel, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, RIGOLLET Maryse, ROSSI Jean-Yves, THOMAZET Fabien,

Absents Excusés : Mmes BOBAND Céline, KLEIN Aurélie, BRICAUD Maryline, Mrs HOWSE Willy, THIEVON Yves,

Secrétaire de séance : Mme MARTEL Anne

**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU
BUDGET COMMUNAL 2023**

Sous la présidence de M. Pierre BOILEAU, 1er adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget communal 2023 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	578 463,55 €
Recettes	757 393,61 €
Report	0.00 €

Excédent de clôture : 178 930,06 €

Investissement

Dépenses	229 011,68 €
Recettes	266 952,54 €
Déficit de Report	- 99 337.51 €

Déficit de clôture : - 61 396,65 €

Restes à réaliser en Dépenses : 82 259,00 €

Restes à réaliser en Recettes : 115 941,00 €

Besoin de financement : 27 714,65 €

Accusé de réception en préfecture
001-210103255-20240403-delib2024-13-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission en
Préfecture le **8 avril 2024**

Publication le **9 avril 2024**

Le maire




Hors de la présence de M. **Pascal PAIN, maire**, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif du budget communal 2023.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme

Le **1^{er} Adjoint au Maire**

BOILEAU Pierre


